



## CG – Conditions générales de vente Vermeiren (Suisse) SA

1. DISPOSITIONS GÉNÉRALES  
Nos livraisons et prestations sont fournies exclusivement sur la base des conditions générales de vente formulées ci-après ainsi que de contrats distincts, rédigés par écrit.  
Les présentes conditions s'appliquent pour toutes les relations commerciales, présentes et futures.  
Nos conditions générales précédentes sont par la présente révoquées avec effet immédiat.
2. COMMANDES  
En commandant les marchandises, le client s'engage à vouloir les acheter. Toute commande de l'acheteur est confirmée par écrit.
3. PRIX ET FRAIS  
Les listes de prix valables au moment de la commande, disponibles sur notre page d'accueil, sont applicables.  
Les prix s'entendent TVA comprise. Tous les prix repris dans la liste sont des prix de vente conseillés hors TVA. Le mode d'expédition est déterminé par l'utilité, à moins que le client ne choisisse, à ses propres frais, un mode d'expédition particulier.
4. DÉLAIS DE LIVRAISON  
Les délais de livraison sont indiqués aussi précisément que possible, mais toujours sans engagement. Si le délai de livraison n'est pas respecté, l'acheteur ne peut ni annuler sa commande ni revendiquer des droits à indemnité.
5. LIVRAISONS  
Le risque est transféré au client lorsque la marchandise quitte notre entrepôt. Les dommages-intérêts doivent être réclamés au transporteur.
6. CONDITIONS DE PAIEMENT  
Le montant de la facture est dû, net et sans escompte, à trente (30) jours date de réception.  
Nous garantissons toutefois ces conditions uniquement si toutes les obligations de paiement des livraisons précédentes sont remplies.
7. RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ  
Nous nous réservons la propriété des marchandises achetées jusqu'au paiement de toutes les factures découlant de la relation commerciale avec le client. Ce dernier a le droit de revendre l'objet de la vente dans le cours normal des affaires. Toutefois, il nous cède dès maintenant toute créance résultant de la revente à l'égard de ses acheteurs ou de tiers, à concurrence du montant final de la facture (TVA incluse), et ce, indépendamment du fait que l'objet d'achat a été revendu sans ou après traitement.
8. GARANTIE  
Chaque produit Vermeiren est couvert par une garantie limitée de 2 ans.  
Pour le cadre ou le croisillon en aluminium, la période de garantie est étendue à 4 ans.  
Pour le cadre ou le croisillon en acier, la période de garantie est étendue à 5 ans.  
Pour le cadre d'un lit en acier, la période de garantie est étendue à 5 ans.  
Pour les batteries, la période de garantie est limitée à 6 mois.  
  
La garantie est limitée aux défauts de production initiaux.  
Ceci exclut donc:
  - les dommages dus au transport
  - les changements structurels ou autres modification des produits
  - une manipulation ou un stockage inadéquat
  - un entretien insuffisant ou inapproprié
  - l'utilisation de pièces non originales
  - l'utilisation inappropriée d'agents de nettoyage
  - les composants non scellés ou ouverts, tels que les modules d'alimentation, les télécommandes, les connecteurs, les moteurs, etc...
  - les N° de série ou de lot supprimés (SN ou LOT)
  - l'utilisation de batteries et/ou de chargeurs non agréés
  - le non respect des instructions de charge
  - un défaut de fournir le chargeur de batterie avec l'appareil à réparer
  - une utilisation incorrecte
  - les accidents
  - tout utilisation autre que utilisation prévue  
De même, la garantie exclut les pièces soumises à une usure normale, par ex. perte de capacité des batteries due à une utilisation normale, conformément aux normes de produits pertinentes, revêtements, pneus, roulements, freins, balais de carbone, lumières, les pièces rembourrées comme les sièges, les accoudoirs, les poignées, etc.  
  
Vermeiren décline toute responsabilité pour les dommages corporels causés par une mauvaise utilisation de ses produits.  
En outre, les termes et conditions font partie des conditions générales particulières aux différents pays dans lesquels le produit est vendu.



## CG – Conditions générales de vente Vermeiren (Suisse) SA

Pour le service de garantie, les clients doivent contacter le revendeur chez qui le produit a été acheté. En cas de défaut de matériau ou de fabrication, le revendeur doit obtenir un numéro d'autorisation de retour (RA) de Vermeiren et le produit doit être expédié à Vermeiren qui réparera ou, au choix de Vermeiren, remplacera tout produit couvert par la garantie. Cette garantie n'inclut pas les frais de main d'œuvre ou d'expédition engagés pour le remplacement ou la réparation du produit.

En aucun cas Vermeiren ne pourra être tenu responsable des dommages directs, indirects, accidentels ou consécutifs résultant d'un défaut de ce produit. Les pièces de rechange sont soumises à une période de garantie égale à la période restante de la garantie et uniquement dans le cas où la pièce est remplacée conformément aux exigences de Vermeiren.

La garantie sera annulée si le produit a été utilisé de manière incorrecte, s'il a été réparé ou si une pièce a été remplacée par des personnes autres que Vermeiren ou un revendeur agréé. L'ajout d'équipements ou de fonctionnalités qui ne sont pas fabriqués ou recommandés par Vermeiren peut affecter la fonction prévue du produit Vermeiren. L'utilisation ou l'installation d'équipements non fournis par Vermeiren peut annuler la garantie. Pour les pièces d'origine Vermeiren pour lesquelles le client a été facturé, une période de garantie de 12 mois s'appliquera.

### 9. RETOURS DE MARCHANDISES

Tout retour de marchandises doit être coordonné au préalable avec nous. En cas de retour de marchandises dont le motif ne serait pas justifié, nous nous réservons le droit de refuser cette reprise. Les marchandises retournées doivent être livrées sans frais de port. Pour les pièces non utilisées, nous remboursons 80 % du prix de la liste.

### 10. LIEU D'EXÉCUTION

Le lieu de l'exécution de la prestation et la juridiction compétente se situent à Thun.